ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 1018

AMENDEMENT

présenté par

Mme Regol, Mme Belluco, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoes, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier et M. Thierry

---

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	50 000 000
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	50 000 000	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les rapports se succèdent pour souligner le risque de rupture capacitaire de notre modèle de sécurité civile face à l'emballement du réchauffement climatique et demander à la puissance publique d'investir pour se préparer à la hausse du risque de feux de forêt, notamment en renouvelant et en renforçant la flotte aérienne de la sécurité civile.

Les écologistes souhaitent donc que l'État investisse dès à présent dans la flotte d'aéronefs dont dispose la sécurité civile, avec une stratégie claire et de long terme. Cet amendement entend donc lancer les investissements nécessaires d'une stratégie visant à doter l'État :

- d'une flotte de 10 hélicoptères bombardiers d'eau lourds de type Super Puma d'ici 2030, qui permettent des interventions de nuit ou sur des terrains escarpés ;
- de 16 nouveaux avions bombardiers d'eau amphibie d'ici le milieu des années 2030 afin de renouveler intégralement les Canadairs CL415 et de les compléter par les nouveaux modèles de Canadairs ou, ce qui serait préférable, par les alternatives françaises ou européennes en développement ;
- de 15 avions Air Tractors d'ici 2032 ;
- de 10 nouveaux Dash ou de leurs alternatives européennes pour la fin des années 2030 afin d'anticiper le besoin de renouveler les appareils existants.

L'amendement propose par conséquent, pour entamer les investissements s'inscrivant dans cette stratégie, de débloquer, pour l'année 2026, 50 millions d'euros pour investir dans le développement des entreprises françaises et européennes concevant de nouveaux avions bombardiers d'eau telles que Hynaero ou Kepplair Evolution.

Cet amendement propose par conséquent un transfert de crédits de 50 millions d'euros de l'action 04 "Police des étrangers et sûreté des transports internationaux" du programme "Police nationale" vers l'action 12 "Préparation et interventions spécialisées des moyens nationaux" du programme "Sécurité civile".

Nous demandons par ailleurs au Gouvernement de lever le gage.